

Article



CEINASEG

Conectar, Educar, Innovar

Révolte en Kanaky- Nouvelle-Calédonie

*une question géopolitique entre passé
colonial et aspirations indépendantistes*

Écrit par :

Julie Bastida, membre chercheuse et diplômée en sciences politiques de l'Université Complutense de Madrid. Elle est également titulaire d'un master en coopération internationale de Sciences Po.

Image de G. Millant (Capire, 2024) |

06 janvier 2025

Révolte en Kanaky-Nouvelle-Calédonie : une question géopolitique entre passé colonial et aspirations indépendantistes

Julie Bastida *

Introduction

La Kanaky-Nouvelle-Calédonie, archipel du Pacifique Sud, est un territoire marqué par une histoire tumultueuse, façonnée par des conflits identitaires et des luttes pour l'autodétermination. Colonisée par les Français au XIX^{ème} siècle, la Kanaky-Nouvelle-Calédonie porte aujourd'hui un héritage colonial lourd, qui façonne encore la réalité sociale, politique et économique de l'archipel, partagé entre identités historiques et revendications indépendantistes.

En mai 2024, des tensions ont éclaté suite à un projet de loi visant à diminuer le pouvoir politique des Kanaks, peuple autochtone de l'archipel. Principalement menées par la jeunesse Kanak, ces manifestations ont entraîné de violents affrontements avec les forces de l'ordre et une répression sévère, faisant treize morts, ainsi que des centaines de blessés.

Ces révoltes reflètent un profond malaise social, politique et identitaire, exacerbé par des décennies de discriminations raciales et sociales héritées de la colonisation. Ces événements ont renforcé les divisions déjà présentes, notamment entre les partisans de l'indépendance et les loyalistes, favorables au maintien de la Nouvelle-Calédonie sous souveraineté française. Les Kanaks considèrent ce projet de loi comme une trahison de leurs aspirations à l'autodétermination, et les frustrations liées à ces discriminations historiques nourrissent un sentiment de révolte de plus en plus intense. De surcroît, les tensions actuelles reflètent également des divergences sur l'avenir institutionnel du territoire et des inégalités économiques criantes, accentuant ainsi les défis à surmonter pour parvenir à une paix durable.

Cet article examine les causes et enjeux de ces troubles tout en analysant les perspectives d'une solution pérenne. Nous verrons que les soulèvements actuels s'inscrivent en réalité dans un passé colonial douloureux qui a profondément marqué les populations Kanaks et leur aspiration à l'indépendance.

Nous mettrons également en lumière l'importance géopolitique et stratégique de l'archipel pour l'Etat français, qui souhaite donc maintenir un lien fort avec le territoire. Dans une première partie, nous définirons les trois principaux groupes qui composent la société calédonienne : les Kanaks, peuple autochtone ; les Caldoches, descendants des colons ; et les Métros, Français de métropole. Cette clarification est essentielle afin de comprendre les dynamiques sociopolitiques et économiques actuelles.

La seconde partie se concentrera sur l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie, marquée par la dépossession des terres Kanak et les luttes pour l'indépendance, éclairant ainsi les enjeux contemporains et révélant comment cet héritage continue de façonner les relations entre les différentes communautés. Enfin, la troisième partie analysera l'importance géostratégique de l'archipel, plaçant la thématique de l'indépendance du territoire dans un contexte international.

I- Définition et inégalités socio-économiques

Le statut institutionnel de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie et ses enjeux socio-économiques

Après la seconde guerre mondiale, les territoires français dits d'outre-mer (territoires colonisés par la France à partir du XVème siècle), ont été divisés en DROM (Départements et Régions d'Outre-mer) et COM (Collectivités d'Outre-mer). Les DROM, comme la Guadeloupe, la Réunion et Mayotte, ont le même statut que les départements et régions de France métropolitaine, avec des lois similaires mais adaptées à certaines spécificités locales. Les COM, comme la Polynésie française et Wallis-Et-Futuna, peuvent adopter leurs propres lois dans certains domaines et gérer davantage de compétences locales, même si elles restent sous la souveraineté française.

Diplômée en sciences politiques de l'Université Complutense de Madrid et titulaire d'un master en coopération internationale de Sciences Po. Elle possède une expérience notable en recherche, débutant avec son mémoire de master intitulé : « L'Impact des Politiques d'Acculturation sur les Communautés Autochtones : Une Étude Comparative entre le Mexique et le Canada ». De plus, elle dispose d'une trajectoire reconnue dans la conception et la gestion de projets de développement, ayant collaboré avec des ONG françaises et boliviennes. Sa ligne de recherche se concentre sur l'étude des politiques internationales, des systèmes politiques, ainsi que sur des phénomènes anthropologiques et historiques.

La Kanaky-Nouvelle Calédonie quant à elle, possède un statut particulier, dit collectivité "sui generis". Le territoire possède en effet un régime de partage de souveraineté avec la France, ce qui lui accorde une autonomie partielle. Elle peut adopter des "lois du pays" dans des domaines spécifiques définis par la loi organique. Toutefois, certaines missions restent sous la compétence de l'État. En effet, l'État français, considéré comme État tutélaire, conserve les pouvoirs régaliens : relations extérieures, le contrôle de l'immigration, la monnaie (le franc pacifique), la défense, la justice, la fonction publique et le maintien de l'ordre. La Kanaky-Nouvelle-Calédonie est donc considérée par les Nations Unies comme un « territoire non autonome », ce qui implique que sa population ne dispose pas encore d'une gestion entièrement autonome de ses affaires. L'archipel est divisé en trois provinces administratives: la Province Sud, la Province Nord et les Îles Loyauté, chacune ayant une certaine autonomie pour gérer ses affaires locales tout en restant sous l'autorité du gouvernement central.

Les habitants de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie ont leur propre nationalité, la nationalité calédonienne, ainsi que la nationalité française et européenne. Mais l'inverse ne s'applique pas : les citoyens français ne sont pas considérés d'office comme des citoyens calédoniens. Cette question de la nationalité et des droits électoraux qui y sont associés a été un facteur décisif dans les conflits qui ont lieu aujourd'hui en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, notamment concernant l'indépendance du territoire. Afin d'en saisir les enjeux, il faut analyser les différentes populations qui composent le territoire et les revendications de chaque groupe. Il s'agit de souligner que la situation n'est pas aussi binaire que celle décrite dans certains médias : les Kanaks, peuple originel de l'île ne sont pas tous pro indépendance, et les Caldoches et les "métro", les français métropolitains d'origine installés en Kanaky-Nouvelle-Calédonie ne sont pas tous contre l'indépendance du territoire.

La Kanaky-Nouvelle-Calédonie : une mosaïque de populations et de positions politiques

Les Kanaks

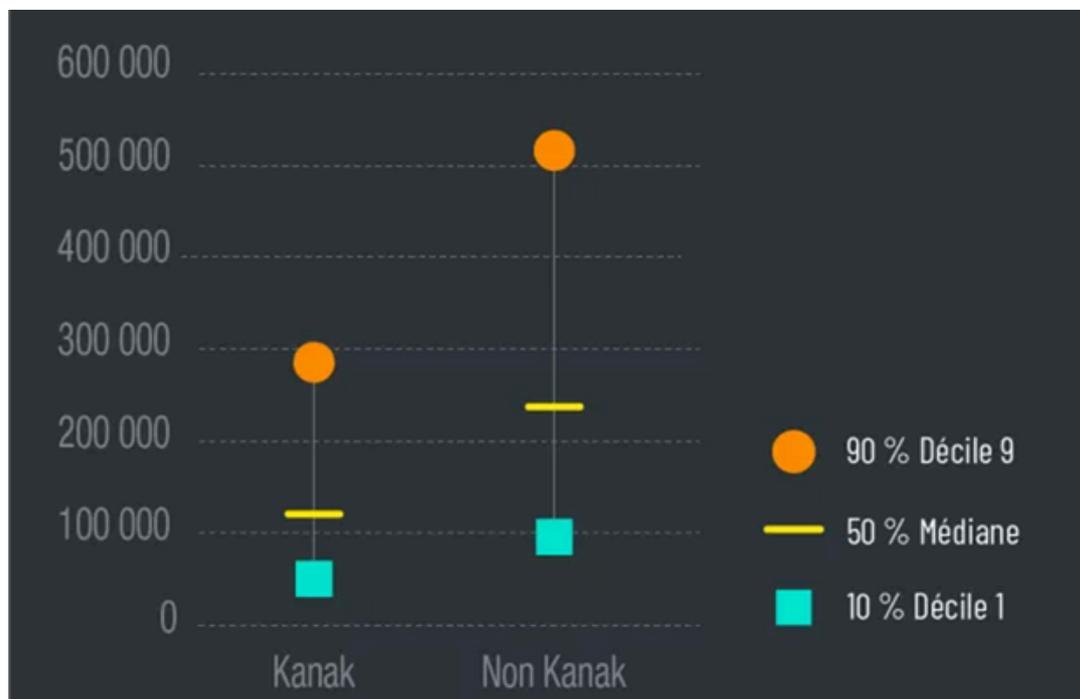
Les Kanaks sont un peuple présent depuis 3000 ans sur l'archipel. Ils sont divisés en plusieurs clans et tribus ce qui représente au total plus de 25 langues parlées en Kanaky. Cette diversité linguistique et culturelle renforce les complexités internes au sein du mouvement indépendantiste, qui ne peut être caractérisé comme un mouvement homogène.

Le terme "Kanak" provient du mot hawaïen "Kanaka", qui signifie "être humain". Francisé au XIXe siècle en "Canaque", ce terme était initialement utilisé de manière péjorative par les colons européens afin de désigner les populations autochtones de Mélanésie – une région du sud-ouest du Pacifique comprenant la Kanaky-Nouvelle-Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, Vanuatu et Fidji. Cependant, la connotation de ce mot a évolué dans les années 1970-1980, lorsque la population autochtone s'est réappropriée ce terme, le transformant en un symbole identitaire.

Aujourd'hui, les Kanaks représentent environ 41% de la population en Kanaky-Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, les inégalités socio-économiques sont particulièrement importantes sur l'île. En effet, un des facteurs de la crise en Kanaky actuelle est la situation économique des Kanaks:

“Par exemple, en 2022, le niveau de vie médian des ménages non Kanak atteint 234 200 francs Pacifique (F.CFP) soit 1 953 euros par mois, ce qui est deux fois plus élevé que celui des ménages Kanak : 116 800 F.CFP, soit 974 euros par mois” (Alternatives Économiques, 2022).

Figure 1. Distribution du niveau de vie en 2019 par communauté d'appartenance, en francs Pacifique (F. CFP)



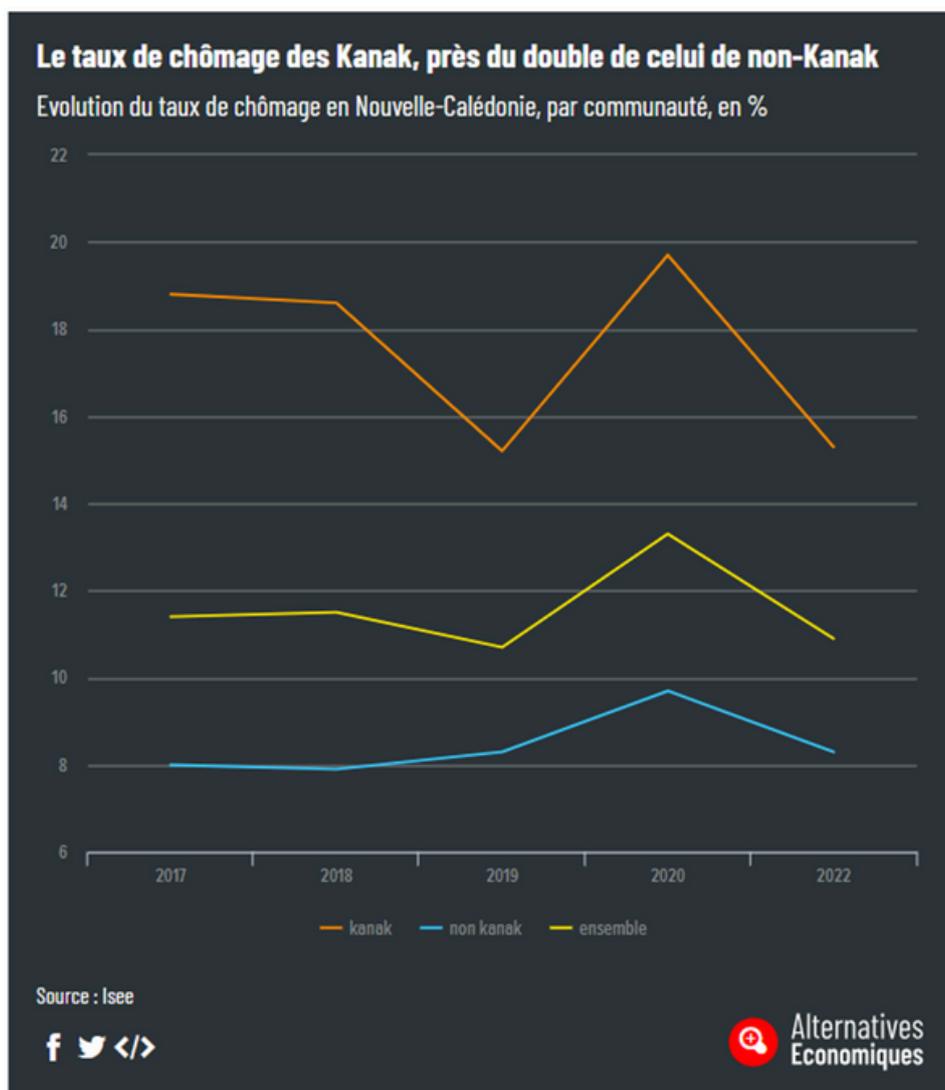
Données obtenues dans Alternatives Économiques (2022)



Habitation traditionnelle kanak ; intérieur d'une habitation traditionnelle (travaux de Fanny Schertzer, 2007) ; chapeau traditionnel (Didier Descouens, 2015).

“De plus, statistiquement, les Kanaks sont plus au chômage (15 %) que les non-Kanak (8 %)” (Alternatives Économiques, 2022). Ces statistiques sont donc particulièrement révélatrices d'inégalités économiques croissantes et constantes qui existent sur le territoire.

Figure 2. Evolution du taux de chômage en Nouvelle-Calédonie, par communauté, en %



Données obtenues dans Alternatives Économiques (2022)



Imagen satelital Copernicus Sentinel 2020

De fortes inégalités socio-économiques existent donc en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, fruit entre autres d'un passé colonial que nous analyserons dans la partie suivante. Ces inégalités s'opèrent notamment entre les Kanaks et les Caldoches, les descendants des premiers colons européens.

Les Caldoches

Les Caldoches comptent 65 488 individus, et représentent donc 24,1 % de la population totale en 2019. Contrairement aux Kanaks, ils résident généralement dans les zones plus aisées et résidentielles du sud de l'archipel, en particulier à Nouméa, la capitale.

Le terme Caldoche est issu de la contraction de "Calédonie" et du suffixe péjoratif "-oche". Il a été utilisé par les Kanaks afin de désigner les descendants des colons français, qu'ils soient d'anciens bagnards ou colons libres, qui constituaient la majorité des premiers colons jusqu'au début du XXe siècle. La communauté européenne locale utilise rarement ce terme pour se désigner, préférant souvent le terme plus neutre de calédoniens. À première vue, le terme "calédonien" peut sembler neutre et inclusif, désignant simplement les habitants de la Nouvelle-Calédonie sans distinction. Cependant, il porte en lui une charge politique profonde. En se qualifiant eux-mêmes de calédoniens, les Caldoches tendent à s'approprier une identité qui pourrait être perçue comme collective, tout en excluant implicitement les Kanaks et les autres communautés présentes sur le territoire (Wallisiens, Futuniens, Indonésiens, Vietnamiens, etc.).

Politiquement, les Caldoches sont majoritairement non-indépendantistes, et s'efforcent de maintenir la Kanaky-Nouvelle-Calédonie dans le giron français. La principale coalition représentant ce courant, formée en 2020, se nomme Les Loyalistes et regroupe des partis situés au centre et à droite de l'échiquier politique.

L'une de ses figures emblématiques est Sonia Backès, présidente de la province Sud et ancienne secrétaire d'État. Cependant, comme rappelé auparavant, les opinions ne sont pas aussi binaires. En effet, certains Caldoches soutiennent l'indépendance de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie, alors que certains Kanaks soutiennent les Loyalistes. Ce conflit reste tout de même un conflit ethnique de par l'histoire coloniale de l'archipel.

Les immigrants

La troisième communauté de Kanaky-Nouvelle-Calédonie est composée d'immigrants venus dans l'archipel pour diverses raisons, principalement économiques. Parmi eux se trouvent des Wallisiens et Futuniens, des Polynésiens, des Vietnamiens, ainsi que des métros, les Français de métropole qui, contrairement aux Caldoches, n'ont pas la citoyenneté calédonienne, car ils sont arrivés plus récemment sur le territoire calédonien. Ces immigrants, notamment les métros, sont exclus du droit de vote sur certaines questions sensibles, dont les scrutins relatifs à l'indépendance. Ce point, particulièrement délicat dans le contexte actuel, est l'une des causes des tensions récentes.

Ces tensions actuelles s'inscrivent dans un contexte historique marqué par des décennies de lutte pour l'indépendance et des relations complexes entre les Kanaks et les colons français. Les inégalités issues de cette longue histoire coloniale persistent aujourd'hui, alimentant un sentiment d'injustice parmi la population Kanak. La domination politique et économique exercée par les descendants des colons et les nouveaux arrivants de l'hexagone renforce ces disparités, ravivant les frustrations autour du statut du territoire. Ainsi, le débat sur les droits électoraux des métros et des autres immigrants trouve ses racines dans ce passé, où la question de l'identité, du pouvoir et du territoire demeure centrale.

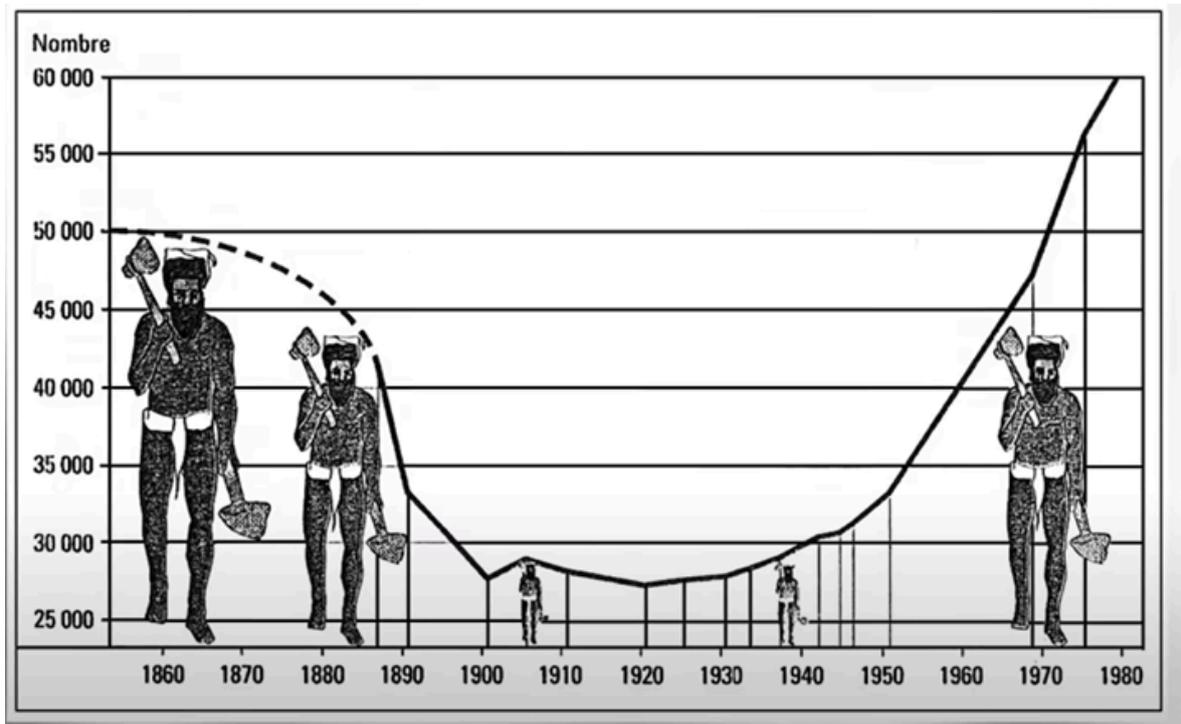
Depuis l'arrivée des colons français au milieu du XIXe siècle, les populations autochtones Kanaks ont subi une dépossession progressive de leurs terres, des politiques discriminatoires et une culture imposée qui ont profondément altéré leur mode de vie. Cette dynamique coloniale a engendré des inégalités socio-économiques persistantes et nourri un ressentiment durable, créant un terreau fertile pour les revendications d'autonomie et d'indépendance. Ainsi, les luttes contemporaines pour la reconnaissance et la justice s'ancrent dans ce passé douloureux, soulignant l'importance d'analyser les événements actuels à travers le prisme de l'héritage colonial.

II- Histoire coloniale et tensions liés à l'indépendance de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie

La colonisation et ses conséquences

La Kanaky-Nouvelle-Calédonie est devenue une colonie française en 1853, attirant de nombreux colons, notamment des bagnards envoyés de force, venus exploiter les ressources naturelles du territoire. L'arrivée des européens a d'abord décimé plus de la moitié des Kanaks principalement à cause de maladies et des mauvais traitements. En effet, vers 1850, on dénombrait environ 50.000 Kanaks contre 27.000 en 1920.

Figure 3. Présentation de la courbe démographique de la population Kanak (XIXe XXe siècle)



Données obtenues dans Bensa, A., & Leblic, I. (2000).

En 1868, le gouverneur français crée des "réserves tribales" confinant les Kanaks, et permettant aux colons de s'accaparer davantage de terres. Les terres allouées aux Kanaks dans ces réserves seront progressivement réduites, les limitant à des espaces de plus en plus restreints.

De plus, jusqu'en 1946, les Kanaks étaient soumis au Code de l'indigénat, qui les privait de droits fondamentaux, tels que le droit de représentation politique ou de vote. Cette accumulation de répressions et de politiques discriminatoires a entraîné de fortes inégalités socio-économiques, et a contribué à l'émergence de mouvements indépendantistes.

L'émergence des mouvements indépendantistes

Inspirés par les événements de mai 1968, les étudiants Kanaks se tournent vers des idéologies comme le marxisme et le tiers-mondisme, créant dans les années 1970 les premiers mouvements indépendantistes. Rapidement, ces mouvements se focalisent sur les revendications foncières. En effet, la population Kanak, en pleine expansion démographique, subit une véritable pression dans les réserves où elle est confinée. Bien que la fin de l'assignation à résidence ait pris fin officiellement avec l'abolition de l'indigénat en 1946, les Kanaks n'ont pas pour autant retrouvé un accès libre à leurs terres, en raison du coût élevé et du manque de disponibilité des terrains. Au même moment, l'État français favorise l'immigration pour réduire la proportion de Kanaks, notamment avec l'arrivée de Wallisiens et Futuniens, dont la population passe de quelques individus en 1948 à près de 10 000 en 1972. Les mouvements d'indépendance Kanaks gagnent donc en intensité, encouragés également par les indépendances d'autres territoires du Pacifique.

Par la suite, l'élection de François Mitterrand, premier président de gauche élu depuis la Seconde Guerre mondiale en 1981, suscite un espoir chez les indépendantistes. En effet, Mitterrand avait garanti que s'il accédait au pouvoir, il reconnaîtrait l'identité des peuples d'Outre-Mer et leur « droit inné et actif à l'indépendance ». Mais une fois au pouvoir, il propose le statut Lemoine qui ne prévoit qu'une autonomie limitée. En réponse, les indépendantistes Kanaks vont fonder le FLNKS (Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste) dirigé par Jean-Marie Tjibaou.

En 1984, les Kanaks dénoncent la négation de leur droit à l'autodétermination en tant que peuple colonisé. Ils adoptent une stratégie de résistance active pacifique en boycottant les élections territoriales prévues pour le 18 novembre de cette même année. Ce boycott s'accompagne de la mise en place de barrages routiers et de la proclamation d'un « Gouvernement provisoire de Kanaky », présidé par Jean-Marie Tjibaou. Cet acte marque le début d'une période de violences intenses connue sous le nom des « événements » qui s'étendra sur quatre ans.

Les "événements" et les Accords de Matignon

Ces quatre années sont caractérisées par une montée progressive des tensions entre les indépendantistes Kanaks et les partisans de l'unité avec la France. Les affrontements entre indépendantistes et loyalistes provoquent de nombreuses pertes humaines. Le massacre de Wan'yaat en décembre 1984, où dix militants Kanaks sont abattus, marque un tournant tragique. Jean-Marie Tjibaou déclare alors : "Cela veut dire qu'on peut abattre les Kanaks comme des chiens et qu'il n'y a pas de justice en Kanaky-Nouvelle-Calédonie" (Mediapart, 2024).

L'apogée de cette crise survient en 1988 avec la prise d'otages dans la grotte d'Ouvéa, au cours de laquelle des membres du FLNKS prennent en otage 27 gendarmes français. Le GIGN (Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale) et l'armée lancent alors un assaut sanglant avant que les kanaks ne finissent par se rendre. Le bilan est lourd : 19 Kanaks, dont certains auraient été abattus sommairement après s'être rendus, 4 gendarmes et 2 parachutistes, perdent la vie lors de cet affrontement.

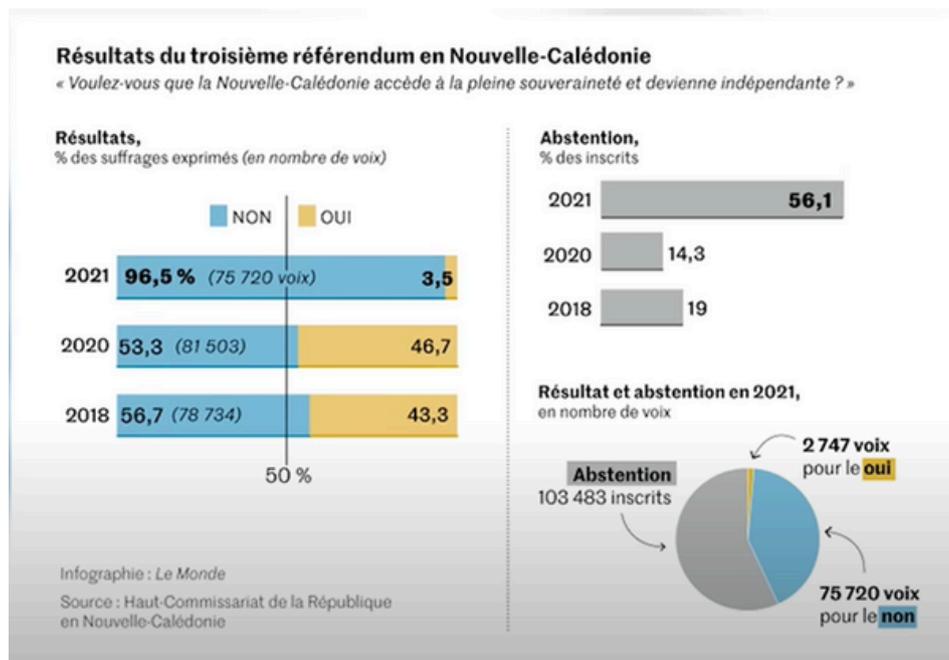
Afin d'apaiser les tensions, des négociations sont mises en place et le représentant des indépendantistes, Jean-Marie Tjibaou, entre en discussion avec les autres communautés présentes sur le territoire afin d'imaginer un "destin commun". Les accords de Matignon, signés en 1988, marquent un tournant dans la résolution des conflits en Nouvelle-Calédonie. Ils instaurent une période de réconciliation en reconnaissant les droits des Kanaks. Ces accords ont également prévu un rééquilibrage économique et politique entre les différentes communautés du territoire.

Les Accords de Nouméa et les défis contemporains

Dix ans plus tard, les accords de Nouméa, signés en 1998, ont poursuivi ce processus en engageant la Nouvelle-Calédonie sur la voie d'une décolonisation progressive, en reconnaissant notamment les Kanaks comme un peuple "colonisé" (c'est la première fois que l'Etat français reconnaît le processus de colonisation sur le territoire) et en fixant la tenue de référendums sur l'indépendance.

Les trois scrutins organisés en 2018, 2020 et 2021 reflètent un équilibre délicat : bien que les deux premiers référendums soient marqués par des résultats serrés, le troisième, boycotté par les Kanaks, se solde par une victoire écrasante du "non" à l'indépendance (Le Monde, 2021). En effet, le troisième référendum, organisé en décembre 2021, s'est tenu dans un contexte difficile marqué par l'épidémie de Covid-19, touchant particulièrement la population Kanak. Face aux ravages de la pandémie et à l'impossibilité de mener une campagne électorale adéquate, le FLNKS a choisi de boycotter le scrutin. Ce boycott a conduit à un résultat écrasant de 97 % en faveur du maintien du territoire en France, dans un climat de forte abstention. Cependant, si nous regardons en détail les résultats, la part de la population qui s'est abstenue, et donc qui a boycotté les élections reste majoritaire par rapport aux "non", comme le montre le tableau ci-dessous.

Figure 4. Résultats du troisième referendum en Nouvelle-Calédonie



Le Monde (2021)



Aujourd'hui, les Kanaks contestent la légitimité de ce dernier scrutin et réclament un nouveau référendum. Cependant, cette hypothèse est reniée par les loyalistes, et ne semblent pas représenter une possibilité pour le gouvernement d'Emmanuel Macron.

La position de la France reste ambivalente, oscillant entre soutien et reconnaissance du processus de décolonisation et préservation de ses intérêts stratégiques en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, notamment dans le cadre de sa présence militaire dans l'Indo-Pacifique et de l'exploitation du nickel.

Dans cette dernière partie, nous allons examiner le rôle actuel de la France en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, ainsi que les enjeux économiques, militaires et géopolitiques qui façonnent ces relations. Nous verrons qu'à travers la proposition de loi du dégel du corps électoral, Emmanuel Macron veut asseoir son influence en Kanaky-Nouvelle-Calédonie en permettant aux populations opposées à l'indépendance de l'archipel d'accroître leur pouvoir politique.

III- Les enjeux géopolitiques

Le gel du corps électoral et les tensions politiques

Les tensions actuelles en Kanaky-Nouvelle-Calédonie ont été ravivées par une proposition de loi du gouvernement d'Emmanuel Macron visant à élargir les listes électorales pour les scrutins provinciaux et les référendums sur l'indépendance. Cette mesure concerne notamment les résidents arrivés après 1998, qui étaient jusque-là exclus de ces votes.

Depuis la réforme constitutionnelle de 2007, le corps électoral calédonien est gelé à son état de 1998, conformément aux accords de Nouméa. Ce gel permettait de préserver l'équilibre politique entre les populations Kanaks, Caldoches et autres résidents, en limitant le droit de vote aux élections provinciales et aux référendums aux Kanaks, à leurs descendants, et aux résidents de longue date (les Caldoches et immigrants présents sur le territoire avant 1998).

Pour les autres scrutins, tels que les élections législatives ou présidentielles, tous les citoyens du territoire peuvent participer. Cette restriction avait pour but de contenir l'influence électorale des nouveaux arrivants, notamment les métros, dont la croissance démographique pouvait affecter les aspirations indépendantistes des Kanaks.

Aujourd'hui, environ 15 % des résidents de Kanaky-Nouvelle-Calédonie, principalement ceux arrivés après 1998, sont exclus des scrutins provinciaux et des référendums sur l'indépendance. La réforme proposée par le gouvernement prévoit d'élargir ce droit de vote à ceux résidant sur le territoire depuis au moins dix ans. Cela pourrait donc renforcer le poids électoral des métros, souvent perçus comme opposés à l'indépendance.

Cette proposition est vivement critiquée par les leaders indépendantistes, qui y voient une menace contre le pouvoir électoral des Kanaks. Ils reprochent au gouvernement Macron de vouloir imposer cette réforme sans consultations, rompant ainsi avec l'esprit de dialogue qui a permis de maintenir la stabilité du territoire depuis plusieurs décennies.

Cette question est en d'autant plus cruciale que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie pourrait se décider lors d'un prochain référendum sur l'indépendance. En renforçant le pouvoir politique des populations opposées à l'indépendance du territoire, notamment les métros, Emmanuel Macron souhaite s'assurer du maintien du territoire en France. En effet, ce vote ne se limite pas à la simple question de la souveraineté territoriale, il soulève également des enjeux géopolitiques majeurs pour la France. Au-delà de son statut de territoire d'Outre-mer, la Kanaky-Nouvelle-Calédonie occupe une place stratégique au cœur du Pacifique.

L'enjeu géopolitique de la Nouvelle-Calédonie pour la France

"Les Outre-mer permettent à la France d'être une puissance mondiale et, dans la région Pacifique, une puissance océanienne" (Mohamed-Gaillard, s.d). La Nouvelle-Calédonie, bien qu'éloignée de 18 000 km de la métropole, est proche de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, une position qui confère à la France un rôle crucial dans la stratégie indo-pacifique. Lors du sommet France-Océanie en juillet 2021, Emmanuel Macron a d'ailleurs promis de renforcer la coopération avec les États d'Océanie, affirmant ainsi la volonté de la France d'accroître son influence dans cette région.

L'une des raisons majeures de l'importance géopolitique de la Nouvelle-Calédonie pour la France réside dans sa zone économique exclusive (ZEE). En effet, environ 93 % de la ZEE française, soit 11 millions de km², se trouve dans l'Indo-Pacifique, conférant ainsi à la France des droits souverains exclusifs sur l'exploitation des ressources marines, qu'il s'agisse de la pêche, des ressources minérales sous-marines ou des potentiels gisements d'hydrocarbures. Cette ZEE renforce la place de la Nouvelle-Calédonie dans la défense maritime française, permettant ainsi à la France de contrôler les routes maritimes entre l'Asie et l'Amérique, qui sont parmi les plus fréquentées au monde.

Sur le plan militaire, cette présence permet à la France d'assurer une surveillance permanente de ces espaces et maintenir un équilibre de puissance face aux ambitions croissantes d'acteurs comme la République Populaire de Chine (RPC), qui cherche à étendre son influence dans le Pacifique. Sur le plan économique, la gestion des ressources maritimes, notamment les réserves halieutiques et l'exploitation potentielle des fonds marins, constitue une source de richesse importante pour la France, notamment en cas de montée en puissance des technologies marines.

Ainsi, la ZEE de la Nouvelle-Calédonie renforce non seulement l'autonomie stratégique de la France dans le Pacifique, mais elle constitue également un levier diplomatique pour négocier des accords avec d'autres grandes puissances présentes dans la région.

Les ressources naturelles et l'influence internationale

Au-delà de la localisation stratégique de l'archipel, la Kanaky-Nouvelle-Calédonie représente également un atout dans les ressources minérales qu'elle possède. En effet, le territoire est un acteur clé dans la production de nickel. Ce métal, essentiel à la fabrication de nombreux alliages et aciers inoxydables, ainsi qu'au marché des batteries pour véhicules électriques, confère au territoire un atout économique considérable. La Nouvelle-Calédonie posséderait environ 7 % des réserves mondiales de nickel, même si le marché du nickel ne peut assurer la prospérité économique de l'archipel, de par l'instabilité de la valeur du minéral (United States Geological Survey, Mineral Commodity Summaries, 2024). En plus du nickel, la Nouvelle-Calédonie exporte des produits de la mer vers la France, le Japon et la Chine, ainsi que des produits agricoles, du bois et des services.

Face à l'influence française, la République populaire de Chine semble jouer un rôle clé en Nouvelle-Calédonie, au-delà des simples échanges commerciaux liés au nickel et aux ressources maritimes. Pékin soutient discrètement les indépendantistes pour affaiblir ses rivaux régionaux et renforcer son influence dans la région : “une Nouvelle-Calédonie indépendante serait de facto sous influence chinoise” (Charon & Jeangène Vilmer, citade por Mohamed-Gaillard, s.d.). La Chine renforce ainsi ses relations avec certains groupes indépendantistes par des moyens discrets. Pékin tisse donc des liens avec des groupes indépendantistes par des canaux indirects, notamment via l'Association de l'amitié sino-calédonienne, présidée par Karine Shan Sei Fan, qui entretient des relations étroites avec des responsables Kanaks.

Indépendance et conséquences économiques

Les tensions géopolitiques autour de la Nouvelle-Calédonie ont un impact direct sur sa politique intérieure, en particulier sur les aspirations indépendantistes. La présence et l'intérêt croissant de puissances étrangères, comme la Chine, amplifient les enjeux internes, plaçant les décisions politiques locales dans un cadre international. Les pressions extérieures exacerbent donc les divisions au sein des groupes locaux, chaque camp tentant de réajuster ses positions en fonction des bénéfices ou des menaces perçues.

L'indépendance pourrait donc avoir des conséquences économiques profondes. Sans le soutien financier et administratif de la France, la Nouvelle-Calédonie serait contrainte de développer de nouveaux partenariats avec des pays comme la Chine, l'Australie, tout en développant ses propres ressources. Cela pourrait toutefois rendre le territoire plus vulnérable aux influences extérieures et à une exploitation accrue de ses ressources naturelles par des multinationales.

De plus, la dépendance de l'économie calédonienne aux subventions françaises, qui représentent une part importante de son budget, poserait un défi de taille, obligeant le territoire à restructurer son économie.

Pour les Kanaks, l'indépendance offrirait avant tout une chance de reprendre le contrôle des ressources naturelles et d'assurer un développement plus équitable. Ils pourraient redistribuer les revenus du nickel et d'autres ressources au bénéfice des communautés locales. Cependant, cela exigerait une gestion rigoureuse dans un contexte international de forte demande, impliquant des structures politiques et économiques solides afin d'éviter une dépendance excessive envers une autre puissance. En résumé, l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie serait un tournant historique aux conséquences multiples et interdépendantes. Si elle offre une possibilité d'émancipation et d'autodétermination, elle pose également d'importants défis qui nécessitent une préparation minutieuse pour éviter des crises économiques, politiques et sociales majeures.

Conclusion

En conclusion, la révolte en Kanaky-Nouvelle-Calédonie est le reflet d'un conflit profond et complexe, enraciné dans un passé colonial douloureux et des revendications indépendantistes. Le projet de loi de 2024, perçu comme une nouvelle atteinte aux droits politiques des Kanaks, a ravivé les tensions historiques et exacerbé les fractures sociales, notamment entre les communautés Kanaks, Caldoches et métropolitaines. Ce soulèvement souligne non seulement la quête d'autodétermination des Kanaks, mais également les inégalités persistantes et les discriminations subies par le peuple autochtone depuis des décennies.

Au-delà des dynamiques locales, la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie revêt aussi une importance géopolitique majeure. La France, cherchant à maintenir son influence dans l'Indo-Pacifique, voit en cet archipel un atout stratégique qu'elle souhaite préserver. Pourtant, une solution pérenne ne pourra émerger sans une prise en compte des aspirations des Kanaks et une réconciliation entre les différentes communautés.

De plus, cette crise a été exacerbée par l'instabilité politique en France, où le pays a traversé une période sans gouvernement, contribuant à aggraver la situation en Nouvelle-Calédonie. Le lourd bilan des révoltes, marqué par de nombreuses victimes et de fortes répressions, rend les négociations particulièrement difficiles à atteindre.

Le gouvernement dirigé par Michel Barnier devra faire face à cette crise avec la plus grande urgence, afin de tenter de ramener la paix et de restaurer la confiance entre les différentes parties prenantes. Ainsi, l'avenir de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie repose sur la capacité des acteurs à envisager un projet commun, respectueux des identités et des volontés de chacun.

Bibliographie

AFP (2024, septembre 4). Nouvelle-Calédonie : l'Etat débloque 130 millions d'euros d'aides supplémentaires. Le Monde.fr
https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/09/04/nouvelle-caledonie-l-etat-debloque-130-millions-d-euros-d-aides-supplementaires_6303956_823448.html

ARTE. (2024, mai 17). Nouvelle Calédonie : la terre en partage | ARTE Reportage (2018) [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=TWIPRxKRY7M>

Belanyi, J., & David, C. (2024, mai 24). Le dégel du corps électoral en Nouvelle-Calédonie : autopsie d'une réforme incendiaire - Fondation Jean-Jaurès. Fondation Jean-Jaurès.
<https://www.jean-jaures.org/publication/le-degel-du-corps-electoral-en-nouvelle-caledonie-autopsie-dune-reforme-incendiaire/>

Bensa, A., & Leblic, I. (2000). En pays kanak. Dans Éditions de la Maison des sciences de l'homme eBooks. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.2755>

Bherer, M. (2024, juin 2). Isabelle Merle, historienne : « Sous la colonisation en Nouvelle-Calédonie, les Kanak ont subi une exploitation sans borne » . Le Monde.fr.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/06/02/isabelle-merle-historienne-sous-la-colonisation-en-nouvelle-caledonie-les-kanak-ont-sub-i-une-exploitation-sans-borne_6236830_3232.html

BLAST, Le souffle de l'info. (2024, mai 26). LA RÉVOLTE DES KANAKS ET LES PAUVRES COLONS [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=JNi2miLVY-E>

Brigaudeau, A. (2018, septembre 12). RECIT. « Ça tirait dans tous les sens »: il y a 30 ans, l'armée donnait l'assaut pour libérer les otages de la. Franceinfo.
https://www.francetvinfo.fr/france/recit-ca-tirait-dans-tous-les-sens-le-5-mai-1988-l-armee-donne-l-assaut-pour-liberer-les-otages-de-la-grotte-d-ouvea-en-nouvelle-caledonie_2730845.html

Brut. (2024, mai 20). Nouvelle-Calédonie : la prise d'otages qui a tourné au massacre [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=faw2V4GnyU8>

Cailloce, L. (s. d.). Nouvelle-Calédonie : 165 ans d'une histoire mouvementée. CNRS le Journal. <https://lejournald.cnrs.fr/articles/nouvelle-caledonie-165-ans-dune-histoire-mouvementee>

Confavreux, J. (2024, juin 11). En Nouvelle-Calédonie, « l'État français est devenu une figure provoquant le trouble et le chaos ». Mediapart. <https://www.mediapart.fr/journal/culture-et-idees/030624/en-nouvelle-caledonie-l-etat-francais-est-devenu-une-figure-provoquant-le-trouble-et-le-chaos>

Dauphiné, J. (2000). Les spoliations foncières en Nouvelle Calédonie (1853-1913). L'harmattan.

De Coppet, C. (2018, mai 3). De la colonisation à l'indépendantisme : la fabrique du mot « kanak ». France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/de-la-colonisation-a-l-independantisme-la-fabrique-du-mot-kanak-9996725>

Delaporte, L. (2024, mai 22). « Les jeunes Kanak vivent une dépossession sociale et coloniale ». Mediapart. <https://www.mediapart.fr/journal/politique/180524/les-jeunes-kanak-vivent-une-depossession-sociale-et-coloniale>

Demmer, K. (2024, mai 27). Quel processus de décolonisation pour la Kanaky-Nouvelle-Calédonie ? (1/2). L'Humanité. <https://www.humanite.fr/en-debat/decolonisation/quel-processus-de-decolonisation-pour-la-kanaky-nouvelle-caledonie-1-2>

De Prémonville, A. (2021, décembre 14). La Nouvelle-Calédonie, un atout stratégique méconnu dans le Pacifique. Conflits : Revue de Géopolitique. <https://www.revueconflits.com/la-nouvelle-caledonie-un-atout-strategique-meconnu-dans-le-pacifique>

Fillon, T. (2026). La Nouvelle-Calédonie reste française. . . et un atout pour la France dans le Pacifique. France 24 <https://www.france24.com/fr/france/20211213-la-nouvelle-cal%C3%A9donie-reste-fran%C3%A7aise-et-un-atout-pour-la-france-dans-le-pacifique>

Fillioux, F. (1984, septembre 25). Les indépendantistes annoncent la constitution d'un gouvernement provisoire. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/archives/article/1984/09/26/les-independantistes-annoncent-la-constitution-d-un-gouvernement-provisoire_3018972_1819218.html

Fourreau, V. (2024, mai 16). Décolonisation : les territoires non autonomes selon l'ONU. Statista Daily Data. <https://fr.statista.com/infographie/32264/nouvelle-caledonie-territoires-non-autonomes/>

Française, L. L. (2024, février 10). Canaque : définition de « canaque » | La langue française. La Langue Française. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/canaque>

Géopolitique, O. (2020, novembre 25). La présence française dans l'océan Indien : un privilège à conserver. *Conflits : Revue de Géopolitique*.
<https://www.revueconflits.com/ocean-indien-piraterie-presence-francaise-orbis/>

Histoires Crépues. (2024, mai 27). Le paradoxe de la Kanaky Nouvelle Calédonie - Racisme inversé ? [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=brBWXE0LBm0>

IEOM. (2017, juin 14). La Calédonie et la Chine se rapprochent – IEOM. <https://www.ieom.fr/nouvelle-caledonie/actualites/la-lettre-de-l-ieom/juin-2017/actualites-economiques-regionales/article/la-caledonie-et-la-chine-se-rapprochent>

IFPEN | Le nickel dans la transition énergétique : pourquoi parle-t-on de métal du diable ? (s. d.). IFPEN. <https://www.ifpenouvelles.fr/article/nickel-transition-energetique-pourquoi-parle-t-metal-du-diable>

Kanaky, A. (2024, juin 25). Le 18 novembre 1984 : Boycott du statut Lemoine - petit rappel historique. Blog Mediapart. <https://blogs.mediapart.fr/aisdpk-kanaky/blog/081116/le-18-novembre-1984-boycott-du-statut-lemoine-petit-rappel-historique>

Kurtovitch, I., & Guiart, J. (1997). Sortir de l'indigénat : cinquantième anniversaire de l'abolition de l'indigénat en Nouvelle-Calédonie. *Journal de la Société des Océanistes*, 105(2), 117-139. <https://doi.org/10.3406/jso.1997.2022>

La 1ère, O. (2023, juin 30). PODCAST. Le massacre de Hienghène en Nouvelle-Calédonie en 1984 [Archipels du crime]. Outre-mer la 1ère. <https://la1ere.francetvinfo.fr/podcast-le-massacre-de-hienghene-en-nouvelle-caledonie-en-1984-archipels-du-crime-1409591.html>

Lassauce-Cognard, N., Poigoune, M., Robin, J., & Tromeur, F. (2024, septembre 24). 1984-2024 : le FLNKS est né un 24 septembre, il y a quarante ans. Nouvelle-Calédonie la 1ère. <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/1984-2024-le-flnks-est-ne-un-24-septembre-il-y-a-quarante-ans-1524170.html>

Le Meur, P. Y. (2013). Le destin commun en Nouvelle-Calédonie : entre projet national, patrimoine minier et désarticulations historiques. *Mouvements*, 3(91), 35-45. <https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2017-3-page-35?lang=fr>

Le statut de la Nouvelle-Calédonie. (2023). Vie Publique. <https://www.vie-publique.fr/fiches/20236-le-statut-de-la-nouvelle-caledonie>

Mauduit, X., Beau, T., Mati, C., Viudes, A., Delecroix, J., Coppey, J., Noiriel, G., Guiziou, M., & Coppalle, M. (2024, mai 28). Bagne et colonisation, double peine pour la Nouvelle-Calédonie. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/bagne-et-colonisation-double-peine-pour-la-nouvelle-caledonie-9038015>

Mohamed-Gaillard, S. (s. d.). "La Calédonie dépasse la Calédonie" : ancrage régional et perspectives internationales d'un Outre-mer français | Ifri <https://www.ifri.org/fr/notes/la-caledonie-depasse-la-caledonie-ancrage-regional-et-perspectives-internationales-dun-outre>

Mohamed-Gaillard, S. (s. d.). "La Calédonie dépasse la Calédonie" : ancrage régional et perspectives internationales d'un Outre-mer français | Ifri
[https://www.ifri.org/fr/notes/la-caledonie-depasse-la-caledonie-ancrage-regional-et-perspectives-internationales-dun-outre](https://www.ifri.org/fr/notes/la-caledonie-depasse-la-caledonie-ancrage-regional-et-perspectives-internationales-dun-outre-mer-francais)

Mounier, J.-L. (2024). Kanak, Caldoche, Caillou. . . Le lexique de la crise en Nouvelle-Calédonie. France 24.
<https://www.france24.com/fr/france/20240521-kanak-caldoche-caillou-le-lexique-de-la-crise-en-nouvelle-cal%C3%A9donie>

Mouzon, C. (2024, mai 30). 10 graphiques pour comprendre la crise en Nouvelle-Calédonie. Alternatives Economiques
<https://www.alternatives-economiques.fr/10-graphiques-comprendre-crise-nouvelle-caledonie/00111233>

Otis, G. (2020). "On a oublié les promesses premières" : les droits des Kanak sur la terre ancestrale », in G. Giraudeau (dir.), Les enjeux territoriaux du Pacifique, PUNC

Postollec, J. (2023, mai 4). [DOSSIER] Accord de Nouméa : une démarche unique en France. Outre-mer la 1ère
<https://la1ere.francetvinfo.fr/dossier-accord-de-noumea-une-demarche-unique-en-france-1390166.html>

Rallu, J. (1982). Les Wallisiens a Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie. Population, 37(1), 167. <https://doi.org/10.2307/1532491>

Ramdani, I. (2024, mai 22). À Nouméa comme à Nanterre, le gouvernement face à ses vieux démons coloniaux. Mediapart. <https://www.mediapart.fr/journal/france/190524/noumea-comme-nanterre-le-gouvernement-face-ses-vieux-demons-coloniaux>

Roger, P. (2021, décembre 13). Référendum en Nouvelle-Calédonie : l'abstention massive confirme les clivages qui traversent l'archipel. Le Monde.fr.
https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/12/13/referendum-en-nouvelle-caledonie-l-abstention-massive-confirme-les-clivages-qui-traversent-l-archipel_6105819_823448.html

Salvi, E. (2024, mai 30). Nouvelle-Calédonie : Macron ou l'arrogance coloniale. Mediapart.
<https://www.mediapart.fr/journal/france/290524/nouvelle-caledonie-macron-ou-l-arrogance-coloniale>

Tromeur, F., & La 1ère, N. (2024, mai 27). Dégel du corps électoral calédonien : 12 clés pour comprendre le projet de loi constitutionnelle. Nouvelle-Calédonie la 1ère.
<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/degel-du-corps-electoral-caledonien-douze-cles-pour-comprendre-le-projet-de-loi-constitutionnelle-1474968.html>

Vincent, E. (2024, juin 3). La crise en Nouvelle-Calédonie percute la stratégie indo-pacifique de la France. Le Monde.fr.
https://www.lemonde.fr/international/article/2024/06/03/la-strategie-francaise-en-indo-pacifique-percutee-par-la-crise-neo-caledonienne_6236966_3210.html

Yann Bouvier, YannToutCourt. (2024, mai 18). Comment L'HISTOIRE éclaire les tensions en NOUVELLE-CALÉDONIE / KANAKY ? 🇫🇯 [Vidéo]. YouTube
<https://www.youtube.com/watch?v=M9SGzM9mOko>

Informes:

Charon, P., Jeangène Vilmer J.B. LES OPÉRATIONS D'INFLUENCE CHINOISES. (s. d.)
<https://www.irsem.fr/rapport.html>

La croissance démographique fléchit nettement en Nouvelle-Calédonie entre 2014 et 2019 - Insee Première - 1823. (s. d.). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4924021>

McRae, M. (2024). Nickel. in United States Geological Survey, Mineral Commodity Summaries.



CEINASEG

Conectar, Educar, Innovar



CEINASEG

Conectar, Educar, Innovar



ceinaseg@gmail.com



Madrid, España



www.ceinaseg.com